

Questions orales

Le vendredi 27 septembre, le leader à la Chambre du Nouveau parti démocratique, le leader de l'opposition à la Chambre et le premier ministre lui-même ont tous déclaré, au cours d'une conférence de presse télévisée en direct, qu'ils voulaient qu'un comité des Communes examine la faillite de la BCC. Que s'est-il passé entre vendredi matin et ce matin chez tous ces gens pour que le gouvernement décide de contremander le comité en question?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, rien en ce qui nous concerne. C'est l'opposition qui a changé d'avis.

M. Tobin: Je rappelle au leader à la Chambre du gouvernement que le premier ministre a bien dit qu'il voulait la création d'un tel comité. C'est ce qu'il a déclaré vendredi dernier.

LA NOMINATION DU JUGE ESTEY

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je voudrais poser une question sur ce qu'on entend par négocié de bonne foi. Vu que les deux leaders à la Chambre ont négocié jusqu'à vendredi après-midi, quand le gouvernement a-t-il demandé, la première fois, au juge Estey de mettre sur pied cette commission royale d'enquête?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait parlé de «négocié de bonne foi». «Négocié de bonne foi», c'est garder le secret sur les rencontres entre les leaders à la Chambre qui discutent, à l'occasion, des sujets à débattre. C'est ce que j'entends par négocié de bonne foi.

Je ne négocie rien devant les médias. Je me suis toujours fait un point d'honneur de respecter le caractère confidentiel des entretiens de ce genre que j'ai avec les leaders d'en face et je continuerai d'agir ainsi tant que les gestes posés à ce sujet par l'opposition ne m'auront pas démontré que ce n'est pas la bonne façon de procéder.

* * *

LE COMMERCE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LES AFFAIRES CULTURELLES DU CANADA

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Même si le premier ministre a promis la semaine dernière que notre identité culturelle n'était pas à négocier, l'ambassadeur des États-Unis a déclaré hier qu'il souhaitait des pourparlers entre les États-Unis et le Canada sur ce qu'il est convenu d'appeler le domaine culturel, y compris la radio-diffusion, l'édition de livres, les revues, la câblodistribution, les films, etc.

Le ministre voudrait-il profiter de l'occasion pour dire sans ambages aux États-Unis que nous ne mettrons pas nos industries culturelles en jeu et que nous ne négocierons pas ces éléments primordiaux de notre indépendance nationale?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le premier ministre a bien fait comprendre que notre identité culturelle n'était pas négociable. Je réitère cette assurance avec fierté.

M. Langdon: La question, évidemment, est de savoir si identité culturelle et industries culturelles sont une seule et même chose.

L'INDUSTRIE DE L'ÉDITION

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, le ministre voudrait-il s'engager tout spécialement, compte tenu de la vente de Classic Books la semaine dernière et des pressions exercées récemment par le secrétaire au Commerce, M. Baldrige, à ce que le gouvernement n'abandonne pas sa politique de contrôle par le Canada de l'industrie de l'édition et de la distribution de livres, en particulier?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, notre parti est celui qui nous a dotés de la Société Radio-Canada. Il est celui qui a eu le courage, après 16 années d'apathie de la part des libéraux, de déclarer la souveraineté canadienne dans le Nord. Il est le parti qui conservera à la culture et à l'identité canadiennes toute leur force et leur vitalité. Nous avons une si grande confiance en notre culture que nous ne craignons pas de chercher à conclure des accords commerciaux qui apporteront des emplois et la sécurité aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Si certains de mes collègues de l'opposition avaient vécu à cette époque-là, ils auraient poussé la prudence jusqu'à empêcher Christophe Colomb de s'embarquer.

Des voix: Bravo!

* * *

LES BANQUES

LA COMMISSION D'ENQUÊTE—LA NOMINATION DU JUGE ESTEY

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au leader du gouvernement. Pour lui rafraîchir la mémoire, permettez-moi de lui rappeler des propos que le premier ministre a tenus à une conférence de presse vendredi; il a dit qu'il souhaitait qu'un comité de la Chambre enquête sur la faillite de la Banque Commerciale du Canada survenue le 1^{er} septembre. Voici ce qu'il a dit:

Une enquête s'impose et les responsables doivent rendre des comptes.

A quel moment le gouvernement, le premier ministre ou le leader parlementaire ont-ils demandé au juge Estey de présider l'enquête qui aurait dû être menée ici à la Chambre des communes? Quand a-t-il communiqué avec le juge Estey?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je n'ai pas parlé au juge Estey depuis des semaines. Je ne suis donc pas en mesure de répondre à la députée.